



Solutis Finances

Cabinet spécialiste en Girardin Industriel

Vous **payez trop d'impôt**
sur le revenu ?

Nous avons
une solution !

Le dispositif de défiscalisation outre-mer loi Girardin



Solutis **Finances**

- Spécialiste en Girardin Industriel
- Suivi des placements en Guyane





Bénéficiez de
réduction d'impôt sur le revenu

Investissez dans des
projets productifs en GUYANE
grâce au dispositif
Girardin industriel



**Avantage
fiscal**
ONE-SHOT



Jusqu'à
25%
de rentabilité



Réduction
d'impôt
jusqu'à
40 909 €

But du dispositif

- Favoriser la relance économique, énergétique et sociale des PME dans les DROM COM
- Renforcer la continuité territoriale entre la métropole et les DROM COM
- Encourager la création d'emplois

Son fonctionnement

Grâce aux fonds investis (à fonds perdus), chaque investisseur détient des parts sociales dans plusieurs SNC, réparties au prorata de leur participation. En contrepartie de cette participation, le contribuable bénéficie d'une réduction d'impôt supérieure à son investissement pouvant atteindre 40 909 €.



Qui sommes-nous ?

Solutis **Finances** est un cabinet d'ingénierie financière spécialisé dans la mise en place de programmes industriels avec levier fiscal en Guyane.



Plus de
14 ans
d'expérience



Siège Social
situé à Cayenne,
Ville capitale
de la Guyane



Géré par
Sylvio Lafrontière,
ancien directeur
de cabinet de
la ville de Cayenne



Solutis Finances
participe au
développement
économique
de la **Guyane**

Notre offre Multi Invest Isla :

- Jusqu'à **25 % de rentabilité** sur vos placements
- Assistance juridique
- Assurance RC Pro
- Garantie financière
- Divers investissements dans plusieurs secteurs : agricole, bâtiment, tourisme, artisanat et industries
- Investissement réparti sur plusieurs opérations
- Suivi régulier de vos placements en Guyane
- **La GSF (optionnelle) :**
La Garantie SOLUTIS FINANCES de bonne fin fiscale de vos investissements



Avantages du dispositif **Girardin industriel** en GUYANE

- Disponible dès **2 500 €**
- Jusqu'à **40 909 €** de réduction d'impôt
- Un avantage fiscal à N+1

10 000 € (montant investi en N)



12 500 € (Réduction sur IR en N+1)



25 % de rentabilité
(soit un gain de 2 500 €)

Qui peut investir en **Girardin industriel** ?



Tout contribuable
(résident fiscal français)



Ménages **moyennement ou fortement imposés**



Participez au
développement économique
de la **GUYANE**

Et bénéficiez de **réduction d'impôt** sur le revenu
en investissant en **GUYANE**

Une terre d'avenir et un patrimoine diversifié



Solutis **Finances**
contact@solutisfinances.com - www.solutisfinances.com

Bureau **Montpellier**
2460, avenue Albert Einstein, Domaine de Teissier - 34000 Montpellier
04 99 58 84 10

Bureau **Cayenne**
9, rue des Passiflores Cayenne Guyane française
05 94 31 15 30